

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 26

Artikel: Comme le charbonnier
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213147>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 30 juin 1917 : — Comme le charbonnier (J. M.). — Coins de chez nous. — Peblilot et sa villhie (Marc à Louis). — Les trois terres. — Chanson vaudoise de 1815. — Boire en nom de mariage (H. C.). — On vilho refrain (E. Matthey). — Un traité de commerce (J. Besançon).

COMME LE CHARBONNIER

C'est peut-être le fait de la guerre. Elle couvre, sinon explique tant de choses. Plus tard, l'histoire, qui se pique d'impartialité et qui considérera les événements avec un calme et un sang-froid bien difficiles aujourd'hui, acceptera-t-elle cette excuse et, pour la seule raison que « c'était la guerre », passera-t-elle l'éponge sur bien des choses qui se produisent en ce temps-ci ? Il serait téméraire d'en jurer. Son verdict, exempt de toute pression, de toute influence, et rendu de haut, sera peut-être très sévère pour bien des manifestations, bien des agitations que nous paraissions trouver toutes naturelles, obligées même, et comme la seule façon d'exprimer nos sentiments.

Il n'y a présentement que les emballés et les combattifs qui comptent. Les esprits réfléchis sont des timorés; les gens pondérés, des poules mouillées. La raison, le jugement, la réflexion, sont démodés; il faut crier, taper, protester sans merci. Ceux-là sont les plus près de la vérité, qui s'agitent, crient et tapent le plus fort. Du reste, en Suisse, nous avons fini par perdre conscience de notre personnalité. Nous ne savons plus juger par nous-mêmes de nos propres affaires. Qu'un événement se produise chez nous — et il n'en manque pas, certes, qui ne sont pas toujours des plus édifiants — nous regardons aussitôt, pour former notre jugement, qui à l'ouest, qui à l'est, qui au nord, qui au sud, ce que l'on en pense et ce que l'on en dit. Nous avons des opinions cosmopolites, oscillant au gré de nos sympathies ou de l'attitude de nos voisins. Il n'y a plus d'opinion suisse, là, vraiment suisse, inspirée par les seuls intérêts, bien entendus, du pays et dégagée de toute influence extérieure. Nous risquons fort, à ce jeu-là, de n'être plus que des pantins dont l'étranger tirera la ficelle :

« Polichinelle, mon petit, demi-tour, droite, demi-tour, gauche; révérence à la galerie ! »

Avant la guerre, notre organisation fédérative, avec la diversité des races, des langues, des mœurs, des religions, dont elle est composée, n'en constituait pas moins un ensemble très harmonieux et très intéressant aussi, dans sa bigarrure. Peu à peu, par l'affaiblissement du sentiment national, affaiblissement aux progrès duquel — inconsciemment nous voulons le croire — beaucoup d'entre nous contribuent, qui auraient plutôt le devoir de l'enrayer et qui seraient bien placés pour cela, nous ne serons bientôt plus qu'une triste arlequinade, où l'on aura grand peine à se reconnaître.

Reprenons donc un peu conscience de notre personnalité et de notre dignité. Faisons nos affaires nous-mêmes et en famille. S'il y a des réformes à apporter à nos institutions, un coup de

balai à donner, faisons-les, ces réformes, donnons-le, ce coup de balai, de notre propre initiative; amputons-nous des éléments qui nous compromettent, mais ne cherchons plus notre mot d'ordre à l'est, à l'ouest, au nord ou au sud. Faisons comprendre à tous ceux qui, de près ou de loin, auraient la velléité de s'immiscer dans nos affaires intérieures, que, respectueux de nos devoirs et de nos obligations nationaux et internationaux, nous entendons être maîtres chez nous et que, forts de notre bon droit, nous saurons toujours le défendre et n'avons peur de personne.

Chantons, comme nos bons aïeux, plus crânes peut-être que nous, dans leur bonne naïveté :

Sans justice
Un tyran viendrait-il chez nous,
A la Suisse
Apprendre à courber les genoux,
La terre étonnée,
Verrait son armée
Tomber sous nos coups !

J. M.

COINS DE CHEZ NOUS

Pont-de-Nant.

A demi-lieu des Plans, se trouve le pâturage de Pont-de-Nant. On peut y monter en voiture; mais le mieux, de beaucoup, est d'aller à pied. De toute manière, la promenade est charmante; on est en pleine et riche forêt alpestre, au milieu des blocs moussus, groupés sur la pente, et avec un superbe torrent, qui bondit à quelques pas... Le pâturage de Pont-de-Nant est une des stations les plus alpestres qu'on puisse trouver à pareille hauteur, 1200 mètres. La pelouse serait parfaitement unie sans les énormes blocs dont elle est émaillée. C'est la promenade favorite des étrangers qui résident aux Plans, et il n'est pas rare d'y trouver de nombreuses sociétés. La vue dont on jouit est totalement différente de celle des bassins inférieurs de la vallée, et l'effet de surprise est grand. Le plus beau coup d'œil et le plus nouveau s'offre à main droite. De ce côté s'ouvre la vallée de Nant, profonde et large, dont les flans, revêtus de forêts, sont dominés partout de parois abruptes...

A ce tableau d'une rare fraîcheur, à la fois sévère et captivant, s'ajoutent les détails prochains, les plaisirs d'une véritable pelouse alpestre, au gazon fin et ras, les blocs déjà couverts de rosages, les grands sapins qui servent d'abris aux troupeaux, et dont plus d'un a été coupé par l'orage ou l'avalanche, les sources qui jaillissent du milieu d'un lit de mousse, les fraises, les fines fraises de la montagne, les plus parfumées de toutes, qui abondent autour des troncs et sur le penchant de la côte, enfin les plantes rares, dont le botaniste remplit sa boîte et dont les dames font des bouquets.

EUGÈNE RAMBERT.

La Pierre au Syndic.

Un des blocs de Pont-de-Nant s'appelle la « Pierre au Syndic ». D'où lui est venu ce nom, c'est ce que

le lecteur verra par la jolie page inédite suivante, que nous passe un ami du *Conteur vaudois*, et dont l'auteur est un enfant de Bex, transplanté dans le Jura neuchâtelois et qui a gardé à sa région natale un amour que partageront tous ceux à qui elle est familière.

« Il y a bien près de cinquante ans, j'étais petit élève du collège de Bex et du corps des cadets. C'est généralement à Pont-de-Nant que nous allions faire nos manœuvres, quelquefois avec ceux de Lausanne. En 1867 ou 1868, ce fut avec les cadets de Neuchâtel ou plutôt les élèves du collège de cette ville, sous la conduite du professeur L. Favre, qui nous fit un discours vibrant du haut d'une haute pierre plantée au milieu de la vallée, qui se trouvait, autant que je me souviens, à proximité du chalet actuel de M. le professeur Wilczek. Nous appelions cette pierre « la Tribune », parce que c'est de son sommet que nos autorités locales, par la voix du syndic Cherix, le « petit rodzet » (c'était un très petit homme à barbe rouge, grand ami et protégé de L^r Ruchonnet) lançaient leurs foudres sur nos têtes de mauvais garnements. Et ces discours étaient d'autant plus véhéments que le cher qui avait amené les vins de fête était plus chargé. Mais nous l'aimions bien, notre petit syndic. Quoique sans grande instruction, il était doué d'un réel talent oratoire et il improvisait à merveille, possédant tout un stock de clichés qu'il avait sans doute collectionnés au contact du grand Ruchonnet et qu'il débalaillait avec un à-propos singulier. Dans ces moments-là, sa fougue était telle que son visage s'empourprait au point que l'on ne distinguait plus sa barbe, ce qui nous mettait au comble de la joie.

« Après le discours que nous fit, sur cette même pierre, le professeur Louis Favre, ce fut le pasteur Sylvius Chavannes qui, y étant grimpé à son tour, nous chanta la « Bergère d'Isenau », un petit chant d'école de sa composition, puis ce furent encore d'autres professeurs de Neuchâtel, et toujours notre « petit rodzet » répondait coup sur coup et s'embrasait de plus en plus.

« J'ignore si l'on conduit toujours les écoles de Bex célébrer leur fête annuelle à Pont-de-Nant. Pour moi j'ai gardé de ce coin de pays et de nos ébats dans cette superbe vallée un souvenir d'une fraîcheur délicieuse, et le cœur me chante chaque fois que je pense à ces petits événements d'une époque pleine de simplicité et de poésie ».

PEBLILOT ET SA VILHIE

Dâi îadzo on sâ pas porquie lê dzein sè mâ-ryant. Lê z'on, Pè po sè betâ à la chotta; lê zene, po avâi quaucon po no gagnî noutra via; lê z'autro, po onna carrâie; âo bin mîmameint po avâi onna balla-mère; âo oncora po avâi dâi mousse que lau derant père et mère; âo bin oncora tot bounameint po avâi on'homme âo onna fenna. Peblilot et sa villhie, leu, nion n'arâi su dere porquie s'irant z'on zu maryâ. S'étant jamé de dâi galé nom quemet lê dzouveno d'ora